

Dossier de presse

Lancement des nouvelles éditions des outils de promotion de la "*Découverte à vélo autour du Ventoux*"

Projet porté par :



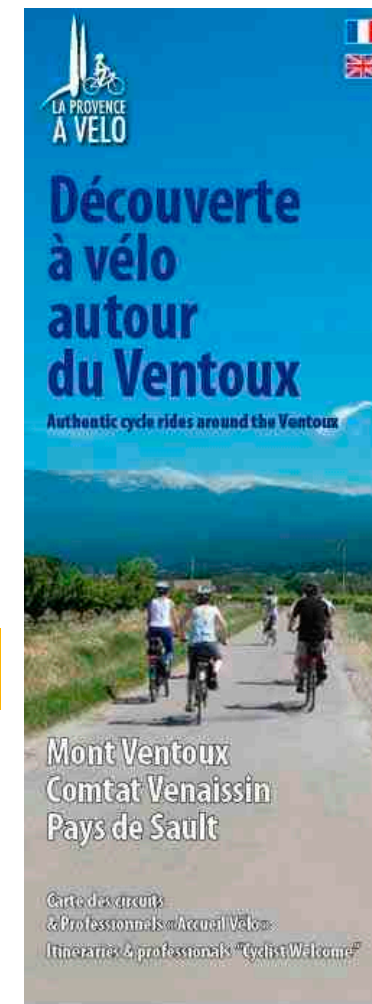
Avec le soutien financier de :



Région
PACA



En partenariat avec :



Juillet 2011

Contact : Frank THEURIOT

Chargé de mission cyclotourisme
06.70.17.23.40
velotourisme.ventoux@gmail.com

Les éditions 2011 des outils de promotion

A l'initiative de Monsieur Alain GABERT et Monsieur Christian GONNET, les présidents respectifs du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (**SMAEMV**) et de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (**Cove**), la structuration du tourisme à vélo est relancée sur le territoire du Mont Ventoux – Comtat Venaissin – Pays de Sault.

Le lancement des outils de promotion 2011 est une étape supplémentaire dans la structuration de la filière du tourisme à vélo autour du mont-Ventoux.

Le produit touristique "Découverte à vélo autour du Ventoux"

La "Découverte à vélo autour du Ventoux" est l'offre touristique qui résulte de l'aménagement et de l'équipement de circuits et de la structuration du Réseau professionnel "Accueil Vélo Ventoux".

Il existe aujourd'hui un maillage d'itinéraires vélotouristiques pratiquement balisés qui suivent de paisibles sentiers ou des petites routes à l'écart de la circulation. Ce réseau d'itinéraires constitue les "Balades à vélo autour du Ventoux", matière première sur laquelle s'appuie le territoire pour développer le tourisme à vélo.

La structuration de cette filière a pu se poursuivre grâce à la cinquantaine de professionnels du territoire qui ont répondu présents et sont impliqués dans le Réseau "Accueil Vélo Ventoux". La force de ce réseau professionnel est de rassembler largement les acteurs économiques locaux, de tous secteurs d'activités, pour être en mesure de proposer toute la gamme de produits et de services destinés aux visiteurs à vélo.

La carte de la "Découverte à vélo autour du Ventoux" et les 12 fiches circuits sont des outils essentiels à la mise en marché du produit touristique que constituent la combinaison entre les "Balades à vélo autour du Ventoux" et les Réseau professionnel "Accueil Vélo Ventoux". Ces outils de promotion reprenent l'ensemble des informations relatives à la "Découverte à vélo autour du Ventoux" et peuvent être utilisés séparément.

13 circuits "Balades à vélo autour du Ventoux"

Circuits "Famille"	Circuits "Découverte"	Circuits "Sportif"
Aux portes du Ventoux 22,4 km	Au fil du Comtat 33 km	Les villages perchés 19,5 km
Autour du canal 30 ou 33 km	Le plateau d'Albion 33 km	Les vignes comtadines 32,5 km
Entre chapelles et vergers 10 km	Entre plaine et piémont 35 km	La vallée du Toulouren 37 km
Les terrasses du Ventoux 25 km	Au pied des Dentelles 22 km	Entre Ventoux et Dentelles 28,5 km
		Les gorges de la Nesque 66 km



47 prestataires "Accueil Vélo Ventoux"



- **20 hébergeurs**
- **7 Loueurs et accompagnateurs**
- **13 terroirs et lieux de visite**
- **9 restaurateurs**
- **2 taxis et agences de voyage**

Juillet 2011

Contact : Frank THEURIOT

Chargé de mission cyclotourisme
06.70.17.23.40
velotourisme.ventoux@gmail.com

Carte et fiches circuits de la "Découverte à vélo autour du Ventoux"

La carte de la "Découverte à vélo autour du Ventoux" (français/anglais)

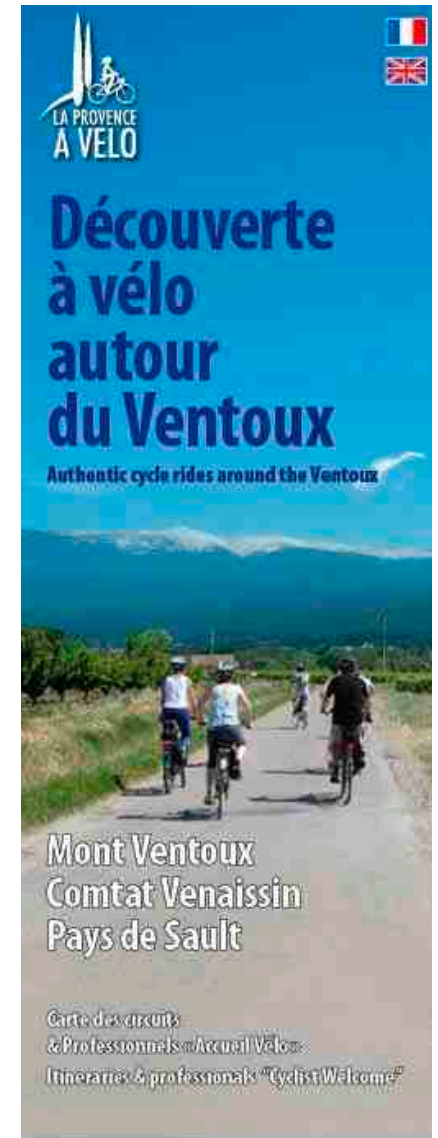
Elle présente l'ensemble des circuits et la démarche "Accueil Vélo Ventoux" :

Au recto:

- Une carte du territoire du Mont Ventoux – Comtat Venaissin – Pays de Sault permettant de visualiser l'ensemble de l'offre (circuits et professionnels du réseau).
- Les professionnels du réseau et leurs contacts, repérables sur la carte grâce aux pastilles numérotées et organisées en légende par type d'activité.
- La charte "Accueil Vélo" (annexe 1): et les services du réseau.
- Les circuits distingués en 3 niveaux de pratique: "*Famille*", "*Découverte*" et "*Sportif*"

Au verso:

- Un descriptif de chaque circuit: distance, parking, niveau de pratique, conseil et équipement, présence ou non du balisage et une présentation synthétique de la balade
- Les conseils et bonnes pratiques
- Les coordonnées de tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative du territoire



Juillet 2011

Contact : Frank THEURIOT

Chargé de mission cyclotourisme
06.70.17.23.40
velotourisme.ventoux@gmail.com

Diffusion des nouvelles éditions "Découverte à vélo autour du Ventoux"

La carte de la "Découverte à vélo autour du Ventoux" est éditée à 5000 exemplaires et les fiches circuits à 4500 exemplaires chacune. Ces éditions seront réactualisées et rééditées en 2012 afin d'intégrer les mises à jour liées au réseau et à la mise en place de la signalétique cyclotouristique.

Elles seront disponibles dans:

- les offices de tourisme et syndicats d'initiative du territoire et à proximité
- les prestataires du Réseau "Accueil Vélo Ventoux".

Ces outils de promotion sont également destinés aux actions de promotion telles que les salons spécialisés ou l'accueil presse.



Juillet 2011

Contact : Frank THEURIOT

Chargé de mission cyclotourisme
06.70.17.23.40
velotourisme.ventoux@gmail.com

Le Réseau professionnels "Accueil Vélo Ventoux"



Le territoire Mont Ventoux - Comtat Venaissin - Pays de Sault fait partie de « la Provence à Vélo » qui regroupe, à l'échelle départementale, l'ensemble des réseaux locaux, animateurs et organisateurs de l'offre vélotouristique. En effet, le développement de la filière vélotouristique nécessite la constitution de réseaux de prestataires fournisseurs de services adaptés aux besoins particuliers des visiteurs à vélo. Cette offre touristique représente une opportunité économique pour les acteurs fédérés du territoire.

Une charte qualité « Accueil vélo » a été élaborée en concertation et s'applique à l'ensemble du département. Chaque adhérent est identifié par une plaque avec le logo "la Provence à vélo", qu'il affiche à l'entrée de son établissement pour témoigner de son implication au sein du réseau.

En avril 2011, trois réunions d'informations à destination des professionnels du territoire ont permis de mobiliser 47 établissements pour 2011 et 2012.

Le Réseau "Accueil Vélo" offre l'opportunité aux hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs, loueurs de vélo, artisans et caves viticoles de :

- Bénéficier d'une large campagne de promotion associant outils papier, évènementiels, actions presse, accueils de tours opérateurs.
- Etre associés à la construction de séjours touristiques.
- Etre accompagnés dans la démarche qualité "Accueil Vélo".
- Développer de nouveaux produits et services répondant aux besoins de cette filière en développement.

Les prochains rendez-vous du programme d'actions 2011-2012

Automne 2011 :

- **Assemblée générale des professionnels du réseau (Association Destination Mont Ventoux)**
- **Accueil de tour-opérateurs (en partenariat avec l'ADT)**

Hiver 2012 :

- **Finalisation du balisage, création d'un nouveau circuit et de plusieurs liaisons avec les territoires cyclables voisins**
- **Participation à des salons spécialisés (en partenariat avec les autres animateurs vauclusiens du réseau "Accueil vélo")**
- **Accueils presse**

Juillet 2011

Contact : Frank THEURIOT

Chargé de mission cyclotourisme
06.70.17.23.40
velotourisme.ventoux@gmail.com

Annexe 1 : Charte "Accueil Vélo"

■ **Dans les hôtels et chambres d'hôtes :**

Vos clients peuvent prendre un petit déjeuner copieux à partir de 7h du matin et partir avec un panier pique-nique.

Les vélos sont placés dans un local sécurisé. Vos clients pourront les laver s'ils le souhaitent, et laver et sécher leur linge.

En cas de besoin, l'hébergeur est en relation avec un loueur ou un transporteur du réseau.

Vos clients pourront profiter des circuits vélo locaux en toute tranquillité : leur véhicule bénéficie d'une place de parking en leur absence.

■ **Dans les gîtes et campings :**

Leurs vélos sont placés dans un local sécurisé, vos clients pourront les nettoyer si besoin, et laver et sécher leur linge.

En cas de besoin, l'hébergeur est en relation avec un loueur ou un transporteur du réseau.

Vos clients pourront profiter des circuits vélo locaux en toute tranquillité : leur véhicule bénéficie d'une place de parking en leur absence.

Dans les campings : du mobilier (tables et chaises) est mis à leur disposition ainsi qu'une salle hors sac ou un préau pour les pique-niques.

Dans les gîtes vos clients pourront bénéficier d'une location « week-end » en hors saison (suivant les disponibilités).

■ **Dans les restaurants et bars/restaurants :**

Vos clients pourront y déguster une formule rapide (assiette complète et dessert). Ils peuvent y remplir leur bidon d'eau gratuitement.

■ **Dans les caves et lieux de visite :**

Un parking à vélo attend vos clients devant la structure, ils pourront y remplir leur bidon d'eau gratuitement. Les caves leur proposent la livraison de leurs achats dans leur hébergement ou à leur domicile (contre défraiement).

■ **Les taxis :**

Ils disposent d'un véhicule adapté au transport des vélos, des personnes et des bagages et livrent les bagages de vos clients dans leur hébergement avec possibilité de transfert (sur demande contre défraiement) en cas de séjour itinérant.

■ **Les loueurs de vélos :**

Les loueurs du réseau assureront un accueil privilégié à vos clients : assistance en cas de panne du vélo loué (hors crevaison), possibilité de rendre le vélo ailleurs que sur le lieu de location, transport des vélos, des personnes et bagages (contre défraiement).

■ **Les accompagnateurs :**

Ils assurent à vos clients un encadrement professionnel adapté à leur niveau et leur proposent différentes prestations alliant découverte du territoire et techniques de pratique à la ½ journée, à la journée ou lors de séjours. En cas de besoin, l'accompagnateur est en relation avec les hébergeurs, restaurateurs, loueurs ou transporteurs du réseau.